



© L. Mouton/PhotoAlto

Aujourd'hui, plus de 4 600 élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées de la ville.

Sur le chemin de l'école...

En 1685, la première école gratuite voit le jour à Bourg. Mais il faut attendre les lois Ferry pour que se généralise l'enseignement public et gratuit pour tous.

A Bourg, comme partout en France, l'enseignement fut longtemps l'affaire du clergé et les classes aisées. Mais à partir de 1685, l'abbé Démia, constatant l'ignorance des enfants du peuple, installe une école gratuite rue Bichat (actuelle mairie). En principe réservé aux seuls garçons, cet établissement accueille ponctuellement des filles...

En 1833, à l'heure de la promulgation de la loi Guizot*, faisant obligation aux communes de plus de 500 habitants d'avoir une école de garçons, Bourg possède déjà une école publique gratuite. Créée en 1831, cette école gérée par la Ville était située dans les locaux de l'École normale implantée au faubourg des Quatre Vents près de la Reyssouze. Annexée à l'école normale, la communale est transférée en 1866 dans l'ancienne préfecture (actuelle mairie, rue Bichat).

Effectifs en hausse

Dans les années 1833 et 1834, un peu moins de 400 élèves garçons sont scolarisés dans trois établissements privés et une école publique gratuite qui compte à elle seule 173 élèves.

Bien avant le vote de la loi Falloux en 1850 - obligeant les communes de 800 habitants et plus, à ouvrir une école

de filles - les Burgiennes ont accès à l'éducation dans des écoles tenues par des congrégations religieuses. En 1871, la municipalité pose la question du choix des parents. La construction d'une première école communale laïque de filles est décidée. Le 1^{er} octobre 1874 l'école dite de Brou ouvre.

Dans les classes, il y a de gros bouliers de bois pour apprendre à compter, une chaîne d'arpenteur pour apprendre à mesurer, une balance et ses poids... sans oublier la fameuse bouteille d'encre et sa "poudre noire" qui, mélangée à l'eau, donne l'encre violette. Au fond des salles de classe, sur les tableaux noirs les devoirs de l'enfant dans sa famille et à l'école sont écrits : le respect, l'obéissance, l'amour, la politesse et la justice... Pour faire régner l'ordre, les enseignants ont à leur disposition le bonnet d'âne, la règle et la langue de bœuf en carton rouge, à accrocher dans le dos des bavards...

Ecole pour tous

A partir de 1880 et les lois Ferry rendant l'enseignement primaire gratuit (1881), puis obligatoire et laïque (1882), la construction d'écoles s'accélère. En 1889, Bourg qui compte 18 113 habitants possède une seule école publique de garçons. Devenue trop exiguë pour les 480 enfants qu'elle reçoit, la construction d'un second établissement public s'avère plus que nécessaire. Le 19 décembre 1889, le Conseil municipal franchit le pas et décide la création d'une nouvelle école sur le clos Wolf dans le secteur du quartier Lazare Carnot. La construction de cet établissement public est suivi de nombreux autres : Charles Robin en 1906, l'école de la Banque devenue Alphonse Baudin en 1907, Les Vennes en 1931, Le Peloux en 1932, Charles-Jarrin en 1956, Saint-Exupéry en 1962, Les Arbelles en 1964, Charles Péguy et Les Lilas en 1965, Charles Perrault et Louis Parant en 1969, Les Dîmes en 1969, L'Alagnier en 1976. La dernière en date est l'école Alphonse Daudet, bâtie en 1977.

Aujourd'hui, la Ville de Bourg entretient 15 écoles maternelles et 16 écoles élémentaires publiques et veille à l'épanouissement de plus de 4 600 enfants scolarisés dans les écoles publiques et privées burgiennes.

* François Guizot était ministre de l'instruction publique de Louis-Philippe
Sources : Ecole et enseignement à Bourg (1833-1900), mémoire de Corinne Chanet, université Lyon 2 ; Maurice Brocard, éditions de La Tour Gile ; Service Archives municipales.

Année scolaire 1929 à l'école Bichat, actuelle mairie.



© Collection privée de Noël Fillardet